

Potaches Retrouvés

Association loi de 1901
Bulletin d'information de
l'Amicale des Anciens Elèves
du Lycée de Saumur
N° 11 JUILLET 2018
Deux parutions l'an,
janvier et juillet

Qu'est-ce réussir ?

C'était le thème du colloque organisé au lycée Duplessis-Mornay et animé par Lambert CREUXLEBOIS, Simon HOLLEY, et Clémence MARDON tous trois anciens élèves.

Etaient présents une quinzaine de lycéens en 2ème année, dite Européenne (étude des langues renforcée jusqu'en terminale). Présentons les intervenants :

Clémence MARDON :

2005-2011 à Saumur, actuellement en fac de droit à Bordeaux.

Lambert CREUXLEBOIS :

Bac S à Saumur puis université de Paris Dauphine et parallèlement Master1 à la Sorbonne (philosophe et société). Chargé de mission au cabinet du 1^{er} ministre et maintenant chef de cabinet du Maire de Saumur.

Simon HOLLEY :

Terminale ES puis prépa à l'ENS Cachan à Lyon (droit et économie). Ensuite concours pour devenir professeur agrégé. Stages au Parlement et à l'Assemblée Nationale.



L'introduction a été faite par Monsieur

CARBONNIER, Proviseur, qui a présenté les intervenants et les représentants de l'Association des Anciens du Lycée, en l'occurrence André MONROCHE et Jean Michel GUILLEMET. Les trois intervenants Clémence MARDON, L. CREUXLEBOIS et Simon HOLLEY, nous ont fait part de leur



curcus universitaire, des difficultés rencontrées, spécifiques selon leurs orientations. Chacun des intervenants a insisté sur la nécessité de se remettre sans cesse en question et de ne pas hésiter à éventuellement changer d'orientation en fonction de leur goût et également de leur capacité. Ils ont également insisté sur la nécessité de faire des expériences loin de chez eux, en France ou à l'étranger, afin de leur permettre de se confronter avec des horizons différents. Ils ont exprimé leur joie d'avoir choisi leur orientation respective et d'avoir su oser tant par rapport à leur niveau scolaire initial que leur milieu familial.

Monsieur CARBONNIER, Proviseur, a fait part aussi des possibilités d'aides financières aux cas par cas. Ces facilités sont bien sûr en fonction des résultats obtenus à l'issue du bac.

Une seconde réunion avec les mêmes élèves est prévue pour la rentrée, afin de compléter par le jeu de questions écrites et orales et des réponses, l'approfondissement du thème choisi.

J.M. GUILLEMET

André MONROCHE

Assemblée Générale

1) Rapport moral du Président sur l'année 2017

Chers Amis, Chères Amies,
Nous nous retrouvons aujourd'hui à l'occasion de notre assemblée générale annuelle. A nouveau, nous allons évoquer des souvenirs d'adolescence enfouis dans notre mémoire, toujours bien vivants pour certains.



Je n'empièterai pas sur le mot de Jean-Michel GUILLEMET, notre fidèle secrétaire général qui assure cette fonction avec grande compétence. En revanche, j'aimerais vous faire part de nos actions qui visent à pérenniser notre association. En réalité ce n'est pas la toute première de notre lycée puisque les archives transmises notamment par Monsieur et Madame BEAU relatent déjà les activités d'une association d'anciennes du lycée de filles qui remonte à 1907 !... Il nous est donc apparu important de transformer notre association en « amicale » comme vous l'expliquera Jean-Michel GUILLEMET. Cette nouvelle appellation assortie d'une modification des statuts devrait nous permettre de diversifier nos actions et accroître nos échanges entre les élèves actuellement en 1^{ère} ou en terminale avec la cité saumuroise. Cette ouverture devrait compléter d'autres activités diversifiées et

complémentaires déjà mises en route il y a 2 ans sur le thème de l'entrepreneuriat induite par Jean Paul PERIN et repris brillamment par Lambert CREUXLEBOIS et son ami Simon HOLLEY. D'autres activités diversifiées ont fait suite. Je pense notamment à l'expo « Nicholas WOOD » organisée par Monsieur Jérôme CLERAN, professeur d'arts plastiques dans les locaux du lycée Duplessis Mornay, les journées binette à Saint Nicolas de Bourgueil, les puces à Montsoreau... et plus récemment le 13 avril dernier, une conférence débat au sein même de la mairie de Saumur, en présence de Monsieur Jackie GOULET, Maire et de son chef de cabinet, qui n'est autre que Lambert, membre de notre conseil d'administration. Monsieur Patrick CARBONNIER, proviseur, était également présent. Le thème de cette conférence débat portait sur « le parcours professionnel dans le saumurois » vécu par des anciens du Lycée d'Etat de Saumur, introduit par Guillaume THEVENET, également membre de notre conseil d'administration.

Cette valorisation de l'image de notre cher Lycée d'Etat ne peut se faire que par le témoignage du devenir de ses anciens comme le font d'autres établissements réputés.

C'est dans le prolongement de cette politique d'ouverture, avec en toile de fond le renforcement de notre image de marque que la modification des statuts de notre association que je viens de vous évoquer va être proposée au vote en assemblée générale extraordinaire. Cette évolution est le fruit du travail d'une équipe soudée et enthousiaste. Ces nouveaux statuts devraient nous permettre aussi de bénéficier officiellement de dons reconnus par l'Administration fiscale, ce que nous n'avions pas pu obtenir en appel à Rennes, malgré l'aide active de Lambert CREUXLEBOIS et de Clémence MARDON.

Un grand merci à vous tous. Votre présence conforte nos actions. Un grand merci aussi pour l'aide précieuse, efficace et constante de Monsieur Patrick CARBONNIER Proviseur et de Monsieur Jackie GOULET, Maire de Saumur.

Je laisse maintenant la parole à Jean-Michel GUILLEMET, secrétaire général de notre association.

Le Président : André MONROCHE

2) Rapport financier

Notre trésorier Guillaume THÉVENET nous lit son rapport sur les comptes de l'exercice 2017. Ceux-ci font apparaître un résultat d'exploitation de 500,76 € plus important que prévu, en grande partie par les dons reçus cette année.

3) Point sur les adhésions

62 personnes ont adhéré cette année. Nous constatons la présence de 52 personnes pour le repas.

4) Le mot du Secrétaire Général

L'Assemblée générale constitue un moment fort dans la vie d'une association et un lieu d'échange privilégié avec ses membres.

Toutefois il ne faut pas oublier les buts de notre association :

- D'abord retrouver les anciens élèves ayant fréquenté le lycée ; le tâche n'est pas facile. Grâce au concours de Pierre DELINEAU, et Mireille BATAIS, nous avons réussi à retrouver des adresses de jeunes. Leur nombre a plus que doublé et cette année nous avons envoyé en tout près de 600 invitations. Nous sommes heureux d'accueillir aujourd'hui Jean-Claude GAUDIN et son épouse, Josette BARBEROT-FOURNIER, Claudine RUELLEUX-GIROUY et son époux qui nous rejoignent pour la première fois.
- Maintenir et développer l'amitié entre les membres : c'est ce que nous essayons de faire et pour mieux connaître vos aspirations et je vous ferai des propositions, en vous demandant de vous exprimer.
- Être à l'écoute des Anciens du Lycée : n'hésitez pas à nous dire ce que vous attendez de votre association.
- D'ouvrir notre génération à la suivante. Nous vous encourageons de nous transmettre les adresses mail de vos enfants, neveux et nièces ou d'anciens camarades de lycée. Je tiens aussi à préciser que le journal « potaches retrouvés » n'est transmis que par mail.

Le site Internet est aussi fait pour vous. Sa fréquentation a dépassé les 13 000 visites en 2017.

Vous y trouverez de nouvelles photos de classe, l'annuaire des membres classé par département. J'ai aussi développé de nouveaux formulaires permettant notamment de transmettre un message pour les

personnes qui n'ont pas d'adresse Mail ou bien de pouvoir adresser un message directement :

- Au Président
- Au Secrétaire
- Au Trésorier
- Au Webmaster
- Aux délégués de section

Sans que l'adresse perso de la personne soit communiquée.

J'ai également mis en place sur le Site, la « Politique relative à la vie privée » conforme à la RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) qui est entrée en vigueur le 25 mai 2018, conformément à la directive Européenne.

Je vais maintenant vous demander d'approuver :

- Le rapport moral du Président – qui votre contre – abstentions ...
- Le rapport financier du Trésorier – qui votre contre – abstentions ...

Ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

Nous allons procéder au renouvellement des membres du Conseil d'Administration ; Les Statuts prévoient un vote à bulletin secret. Nous pouvons aussi voter plus simplement à main levée sauf si une personne s'y oppose. Qui est contre ?

Sont sortants : Gérard CORNET et Pierre DELINEAU.

Nos statuts prévoyant un maximum de 15 membres au Conseil d'Administration, il reste encore 3 places dont une pour un représentant de la section Juniors.

Notre Règlement Intérieur prévoit un représentant de chaque classe d'âge à notre Conseil. Nous avons déjà Guillaume Thévenet, représentant la section Seniors et Lambert CREUXLEBOIS pour la section Cadets.

Nous avons aussi la candidature d'Eric CORTES.

Nous allons vous demander de voter à main levée :

- pour Gérard CORNET
- pour Pierre DELINEAU
- pour Eric CORTES

Ces candidats sont élus à l'unanimité.

Cette assemblée est mixte car elle comporte une partie extraordinaire dans le but de modifier nos statuts. Vous avez pu prendre connaissance des modifications prévues. Il s'agit en premier de changer la dénomination en « Amicale des Anciens Élèves du Lycée de Saumur ». De préciser

les personnes qui peuvent adhérer à l'association. Et enfin nous vous proposons de modifier des détails de l'objet et les actions à mener notamment suite à la proposition de la Mairie d'aider les élèves dans leur recherche de stages.

Je vais vous demander si vous adoptez ces nouveaux articles. Qui votre contre ? Abstention ? Ces statuts sont adoptés à l'unanimité.

L'année dernière, nous vous avons proposé plusieurs rendez-vous annuels comme :

- Une journée binette chez un viticulteur du Bourgueillois entre juin et août. Ce ne sera pas possible cette année, leur agenda est déjà complet.
- Un rallye auto avec visites touristiques et dégustations.
- Un piquenique tiré du panier par exemple après une visite aux « Puces » de Montsoreau. Pour cette année, nous avons retenu la date du 12 août.

Y a-t-il des amateurs pour le rallye ? Et pour le piquenique ?

L'assemblée statutaire est maintenant terminée. Y a-t-il des questions ?

Petite séquence humanitaire

A la fin de la réunion, Pierre PARCOT a été invité à parler de son engagement dans le cadre de l'association Urgence Afrique au Burkina Faso et des actions menées auprès de la population.



Il avait fait connaître l'association aux membres du CA en décembre dernier, en présence de sa représentante Germaine OUADRAOGO. Diplômée de l'enseignement supérieur, elle-même bénéficiaire de bourses d'études et fière, à juste titre, de nous présenter l'école maternelle qu'elle a réussi à créer grâce aux dons. La

scolarisation est un enjeu tellement important dans son pays !

Visite des salles des mariages et du Conseil municipal

Le Maire de Saumur, Monsieur Jackie GOULET, venu nous rejoindre, nous a fait le plaisir de nous inviter dans la prestigieuse salle des mariages, bien connue des saumurois. Après avoir évoqué avec enthousiasme les atouts et le dynamisme de la ville, il nous a fait part de l'importance qu'il accordait à la formation des jeunes, de la nécessité de les accompagner dans leur projets d'avenir et de ses attentes concernant la contribution de notre association à leur côté.



Puis nous avons eu accès à un autre lieu hautement symbolique et historique : la salle du Conseil Municipal. Une impressionnante découverte pour nombre d'entre nous.

Enfin, pour clore notre réunion, le Maire nous a chaleureusement invités à partager le traditionnel verre de l'amitié saumurois.



Repas des Anciens Élèves

Au terme de cette matinée bien remplie, les participants ont apprécié de rejoindre la salle municipale des Hauts Quartiers pour déguster le repas préparé par le traiteur TIMMERMAN de Bagneux. Des mets traditionnels délicieux, testés par l'équipe du CA, accompagnés de vins du terroir, blanc de St Léger de Montbrillais et Champigny rouge. Moment de grande convivialité. Et puis plaisir de redécouvrir des photos d'anciens élèves du Lycée rassemblées dans des classeurs. Un rituel incontournable. Le temps passe très vite...



Visite commentée du cœur de la ville.

Vers 16 heures, retour vers la place du Chardonnet pour un petit parcours dans les vieilles rues de Saumur commenté par Anne FAUCOU, historienne spécialiste du patrimoine saumurois et guide hors pair. Nous étions nombreux sur ses pas à découvrir les motifs sculptés des façades de tuffeau, leurs jolis balcons destinés « à voir et être vus ! » Les grandioses hôtels particuliers que nous avons souvent côtoyés sans les regarder. A écouter l'histoire de leurs illustres habitants, émaillée d'anecdotes.

Notre circuit nous a conduit de la maison Combiere, grande maison de traditions, aux alambiques rares, encore florissante aujourd'hui, jusqu'au lieu de l'ancienne raffinerie de sucre, derrière l'église Saint Nicolas, mais dont, hélas, il ne reste que quelques traces. Avant une halte devant le prestigieux Hôtel Blancler, incontournable, qui domine la place de la Bilange, très animée en ce jour de marché. Après un petit détour par l'Hôtel de ville, à l'architecture incomparable, flânerie rue St Jean (maison natale de Coco Chanel), rue

commerçante piétonne très agréable, jusqu'à la fontaine de la place du Puits neuf. Et nous voici sur la magnifique place Saint Pierre, son église majestueuse admirablement restaurée et ses fabuleuses maisons à pans de bois. Puis « grand' Rue », jadis la plus grande artère de Saumur, rue du Puits Tribouillet et leurs anciennes demeures remarquables dont l'Hôtel Duncan, l'Hôtel aux Echauguettes... Témoins d'un passé protestant florissant et passionnant !

Cette jolie balade patrimoniale s'est terminée dans le bel Hôtel particulier Le Vallois, rue des païens, propriété de Christiane et André Monroche qui nous ont offert une pause rafraîchissante très appréciée dans la cour, à l'ombre du tilleul, devant une floraison éblouissante de roses grimpantes.

C'est là qu'Anne FAUCOU nous a fait le récit de ses découvertes sur les abandons d'enfants particulièrement nombreux au XIXème et la prostitution à Saumur... Des pages d'histoires émouvantes peu connues de notre public.



Dîner aux 4 saisons

Et pour finir, nous nous sommes retrouvés une bonne vingtaine d'anciens camarades autour d'une grande table aux Quatre Saisons pour un dîner savoureux. Et d'autres histoires pittoresques, plus contemporaines !. . Tous encore en grande forme à en juger par l'humeur joyeuse des convives et le niveau sonore de la salle !

En conclusion

Une belle journée de rencontres, de découvertes et d'amitié.

N.D.L.R. Les commentaires qui suivent l'AG ont été rédigés par nous nouvelle secrétaire adjointe Ginette LANDAIS.

Toutes les photos prises au cours de la journée sont visibles sur notre site Internet

<http://www.anciensdulyceedesaur.fr/A/G2018.htm>



Cette nouvelle carte Muséo Pass permet l'accès illimité à 6 sites d'exception pour seulement 10 € par an.

LES AVANTAGES

- Accédez de façon illimitée pendant 12 mois aux 6 sites partenaires et faites bénéficier votre famille et vos amis d'un tarif réduit (sans limite d'âge ou de nombre).

- Sur présentation du Muséo Pass, une remise de 5% vous sera accordée sur les articles (hors librairie) de la boutique du Château-Musée et une remise de 10 % sur les articles (hors librairie et billetterie) de la boutique de l'Office de Tourisme du Saumurois.

- Votre adhésion au Muséo Pass vous permet d'être informée en priorité de l'actualité des musées.

COMMENT ADHÉRER ?

ATTENTION : les Pass, imprimés en nombre limité, peuvent ne plus être disponibles en cours de saison.

- A la billetterie du Château-Musée de Saumur, du 31 mars au 11 novembre.

- Au guichet d'accueil de la Mairie de Saumur.

- Par courrier, en indiquant vos nom, prénom, adresse postale et adresse

courriel, accompagné d'un chèque bancaire ou postal d'un montant de 10€ à l'ordre de la régie de recettes du château (vous recevrez votre carte dans un délai de deux semaines environ), à l'adresse suivante :

Muséo Pass

Régie de recettes du Château-Musée
Hôtel de Ville - rue Molière - CS 54006 -
49408 Saumur cedex.

LES PARTENAIRES

www.combier.fr
www.chateau-saumur.fr
www.musee-cavalerie.fr
www.museedumoteur.fr
www.museedesblindes.fr

www.croisieressaumurloire.fr

Le Muséo Pass est valide pendant 12 mois à compter de sa date d'achat. Ce Pass est individuel et nominatif, le détenteur doit y apposer une photo d'identité ou présenter une pièce d'identité lors de sa visite des différents sites. Le Muséo Pass ne peut faire l'objet d'aucune cession, d'aucun échange et d'aucun remboursement.

**Humour
Potache**

***Avant je savais bien écrire et, un jour j'ai eu un
téléphone portable :***

« é depui il c produi kelk choz 2 bizar ... »